

II. LES ESPECES

Les données faunistiques et floristiques signalent la présence d'espèces remarquables, dont certaines sont inscrites en annexe II de la directive et/ou protégées.

A. Les espèces de l'Annexe II de la Directive

1. La Loutre d'Europe - *Lutra lutra*

Ecologie, description, répartition

Ordre : Carnivores

Famille : Mustélidés

longueur totale du corps : 0,9 à 1,20 m, dont 30 à 40 cm de queue

poids du mâle : 6 à 12 kg

poids de la femelle : 4 à 8 kg

maturité sexuelle : 2 à 3 ans

nombre de portées par an : 1

nombre de petits : 1 à 3 par portée

sevrage : 7 mois à 1 an

La Loutre a une fourrure très dense, brune sur le dos et claire sur le ventre et le cou. Le corps est long et souple ; les pattes sont courtes et palmées.

La Loutre s'adapte à une grande diversité de milieux aquatiques (sous réserve d'une bonne qualité physico-chimique de l'eau) du bord de mer aux lacs de montagne en passant par les ruisseaux et les rivières. Ceci s'explique par le fait que cet animal est un prédateur opportuniste : la Loutre s'attaque prioritairement aux proies les plus nombreuses. Elle ne consomme pas que du poisson. Suivant le milieu et la période de l'année, les batraciens, les petits mammifères peuvent représenter une part importante de son régime alimentaire.

Ce mustélide marque son territoire à l'aide de son urine et de ses fientes, que l'on nomme épreintes. Compris entre une dizaine de kilomètres de rivières pour les femelles et une cinquantaine pour les mâles, le territoire de la Loutre est vaste et varie suivant la densité de proies et la qualité du milieu naturel.

La Loutre est présente partout sur le Plateau de Millevaches.

Il est à noter que c'est la population de Loutre de cette zone qui a permis la survie et la recolonisation du territoire français vers l'ouest.

Statut de protection

Directive Habitats	Convention de Berné	Protection nationale	Liste rouge nationale
Oui, Annexe II	Oui, Annexe II	Oui	Oui, Espèce en danger

Distribution sur le site

Seules des épreintes et des traces ont été trouvées sur des rochers le long du cours principal et des affluents de la Maulde, et au bord du lac de Vassivière à proximité de l'embouchure de cette rivière. Il est vraisemblable qu'elle fréquente épisodiquement la plupart des ruisseaux du site Natura 2000.

Menaces

- Pollution du réseau hydrographique
- Piégeage
- Empoisonnement

Objectifs de gestion

- Poursuivre les efforts de communication
- Maintien de la qualité du milieu aquatique : absence de pollutions, densité normale de proies
- Maintenir la qualité et la tranquillité des berges ; éviter les nettoyages drastiques de rivières ; ne pas boiser jusqu'au bord de l'eau
- Interdire l'emploi de la bromadiolone

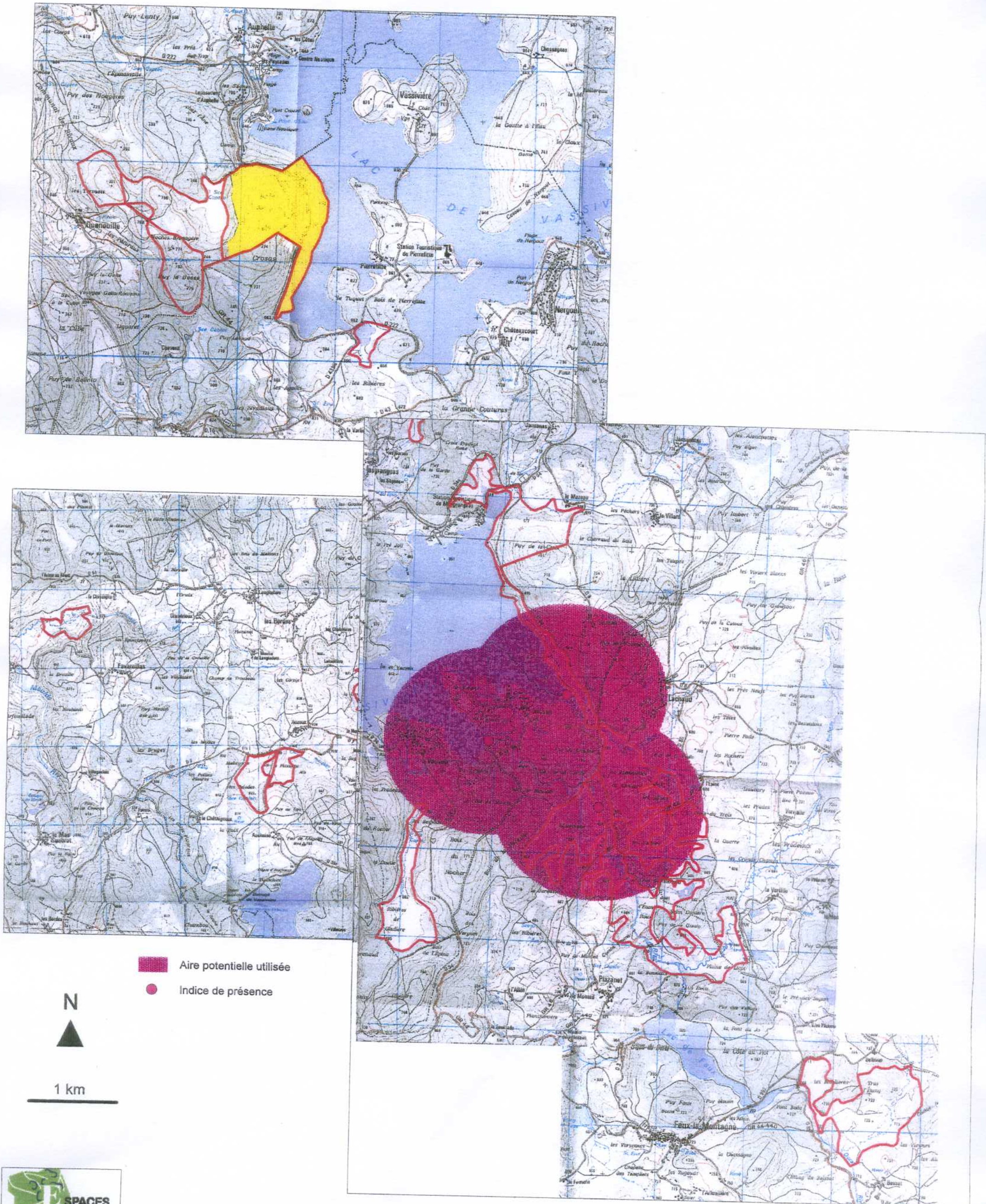
Toutefois, sur le Site Natura 2000, la Loutre d'Europe ne constitue pas une population suffisante pour que des actions cohérentes puissent être menées. Pour être efficaces, des actions doivent être envisagées à une échelle plus large que le périmètre concerné par le site Natura 2000.

Il faudra toutefois tenir compte de la présence de cette espèce de l'annexe II dans la conception et la mise en oeuvre de toute les actions de ce document d'objectifs.

Page suivante : cartographie de la Loutre d'Europe sur le site.

Landes et zones humides autour de Vassivière

La Loutre d'Europe sur le site Natura 2000



2. La Bruchie des Vosges

Ecologie, description, répartition

La Bruchie des Vosges est une petite mousse, de 1 cm de haut maximum. L'espèce forme de petites touffes ou de petits tapis peu étendus, occupant des espaces réduits mais où le nombre d'individus fertiles peut être élevés. Le recouvrement peut dépasser 95 % sur de petites surfaces (25 à 50 cm²).

La Bruchie des Vosges est une espèce pionnière, sur des sols tourbeux, à proximité de dépressions humides, dans des espaces broutés et piétinés par le bétail. Supportant très mal la concurrence, elle exige des espaces très découverts, à faible couverture végétale, sur des sols dénudés. La réserve en eau des stations doit rester suffisantes, même en période sèche. L'espèce se développe donc dans des contextes de tourbières acides ou de transition, dans des landes humides et mésophiles, et dans des prairies tourbeuses du haut de l'étage collinéen et de l'étage montagnard (optimum entre 400 et 900 m d'altitude).

La Bruchie des Vosges est une espèce océanique montagnarde à large distribution. Elle s'étend en France sur le pourtour Ouest du Massif Central, le sud des Vosges, et atteint même les Alpes. Par le passé, on la trouvait jusqu'en Allemagne et en Autriche.

Il s'agit probablement d'une espèce offrant une répartition relique des périodes glaciaires dans les zones océaniques du Sud Ouest de la France.

La situation de l'espèce est difficile à estimer, mais les peuplements ne couvrent que de très petites surfaces dans les rares sites actuellement connus.

Statut de protection

Directive Habitats	Convention de Berne	Protection régionale	Liste rouge européenne
Oui, Annexe II	Oui, Annexe I	Oui	Oui, Espèce en danger

Distribution sur le site

Déjà citée sur le site, sa distribution ici est encore mal connue. Cette espèce n'a pas été retrouvée lors des prospections réalisées pour la rédaction de ce document d'objectifs, en raison des compétences spécifiques que requiert la détection de cette petite espèce de mousse.

Menaces

La dynamique naturelle d'occupation des espaces ouverts par la végétation herbacée puis ligneuse.

Il faut également noter que le surpâturage (et donc le piétinement), l'intensification des pratiques agricoles, le drainage, sont des facteurs de disparition de la Bruchie des Vosges, par destruction de son habitat.

Objectifs de gestion

Il est nécessaire de mener des recherches complémentaires et de réaliser une étude spécifique pour améliorer la connaissance de cette espèce. Ces recherches permettront de bien prendre en compte cette espèce dans l'application des actions de ce document d'objectifs, voire de les adapter.

L'objectif principal de gestion sera ensuite d'encourager le maintien du pâturage extensif.

Le maintien de petites dépressions très peu profondes, par léger décapage à proximité des populations localisées est également à préconiser (après les recherches complémentaires, et en fonction d'un mode opératoire précisément défini pour ne pas mettre en péril l'espèce).

3. Le Flûteau nageant

Ecologie, description, répartition

Le Flûteau nageant est une plante vivace aquatique, de 10 cm à 1 m de longueur. Ses feuilles basales sont submergées, longues et étroites, réunies en touffes d'où partent les tiges traçantes. Ces dernières, qui s'enracinent aux nœuds, portent des feuilles flottantes longuement pétiolées, à limbe ovale ou elliptique, arrondi aux extrémités et à nervures marquées. Les fleurs solitaires, à 3 pétales de couleur blanche, flottent à la surface de l'eau et s'épanouissent entre juin et septembre.

Le Flûteau nageant pousse dans les mares, étangs et rivières à cours très lent. L'espèce préfère les eaux oligotrophes assez peu profondes. Elle est capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau et une exondation temporaire.

Le Flûteau nageant est une espèce endémique européenne à caractère atlantique dont l'aire couvre les pays de l'Europe tempérée occidentale et centrale.

En France, l'espèce est présente de façon éparse, dans environ 40 départements, surtout dans l'Ouest et le Centre. L'espèce est en régression généralisée.

En Limousin, l'espèce est présente dans les trois départements, mais est rare et très localisée.

Statut de protection

Directive Habitats	Convention de Berne	Protection nationale	Liste rouge nationale
Oui, Annexe II et IV	Oui, Annexe I	Oui	Oui, Espèce en danger

Distribution sur le site

Deux stations du Flûteau nageant sont connues sur le site Natura 2000. L'une sur un ruisseau traversant la tourbière de Bessat Bellevue, l'autre sur un autre ruisseau, près de Magrangeas.

Menaces

La principale menace pesant sur cette espèce est la disparition et l'altération des milieux humides, et notamment l'eutrophisation du milieu.

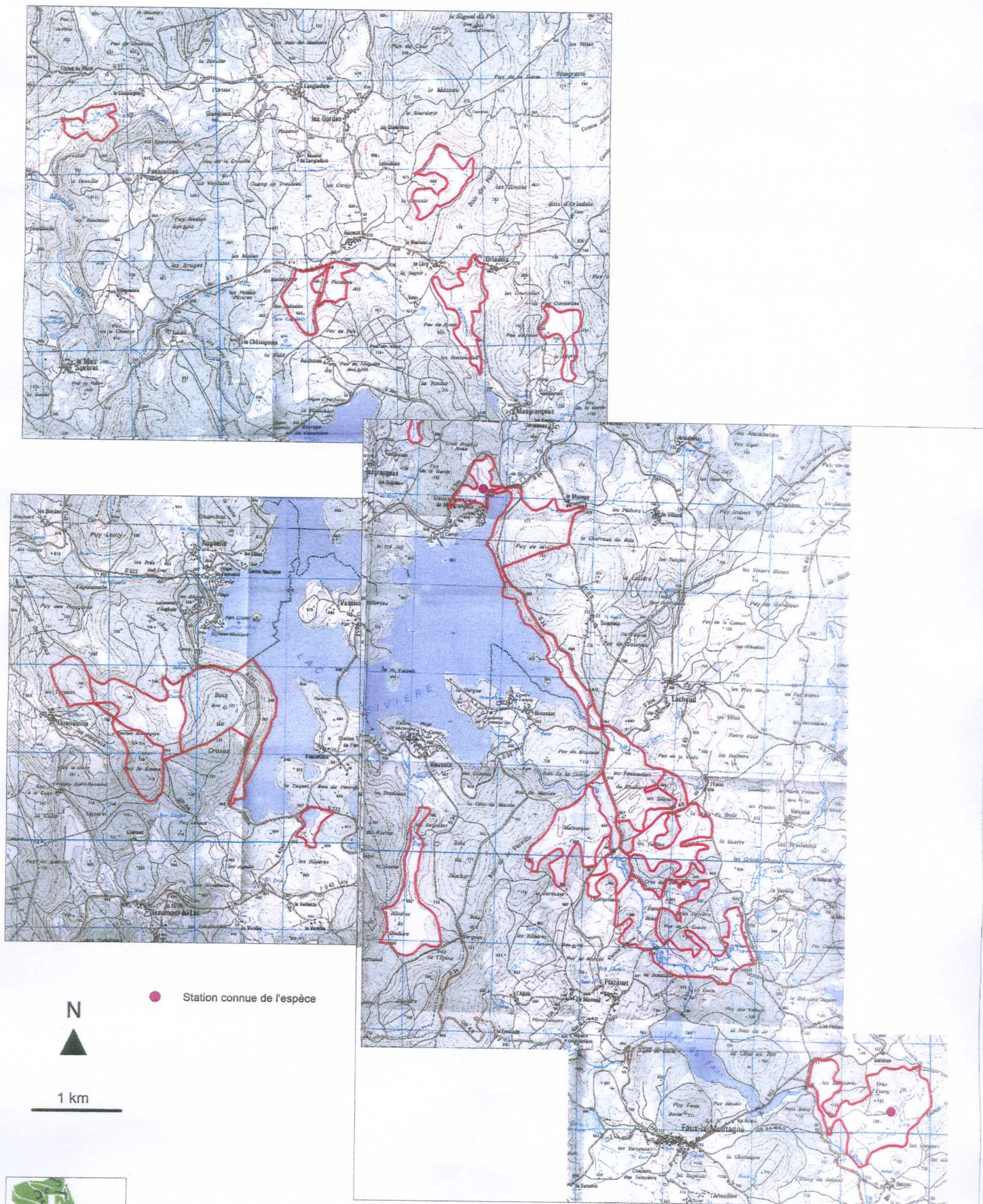
Objectifs de gestion

L'objectif général est de conserver une bonne qualité de l'eau. Pour cela, il est nécessaire d'encourager le maintien des pratiques agricoles extensives, de limiter la fertilisation.

Page suivante : cartographie du flûteau nageant sur le site.

Landes et zones humides autour de Vassivière

Le Fluteau nageant sur le site Natura 2000



4. Le Damier de la Succise

Ecologie, description, répartition

- Ordre des Lépidoptères
- Famille des Nymphalidés

Le Damier de la Succise est un papillon de 35 à 45 mm d'envergure, de couleur fauve-orangée avec un quadrillage noir. De nombreuses espèces ont des caractères proches, et les risques de confusion sont possibles.

L'espèce fréquente des milieux ouverts très variés, depuis les prairies humides acidiphiles, aux pelouses sèches calcaires. En Limousin, le Damier de la Succise fréquente uniquement les prairies humides acidiphiles ou neutrophiles. La bibliographie donne plusieurs plantes hôtes pour la chenille. Les espèces les plus souvent citées sont la Succise, les Scabieuses, les Centaurées.

Le papillon a une seule génération par an, et les adultes volent de mai à la mi-août. Ils se nourrissent du nectar d'une grande variété de fleurs. La femelle pond environ 300 œufs, par petits paquets. Les chenilles passent l'hiver au quatrième stade dans un petit habitacle appelé hibernaculum. Elles deviennent solitaires au sixième stade et se nymphose dans le sol ou dans la rosette de la plante hôte.

Les populations européennes sont dispersées, et donc vulnérables. En France, l'espèce semble plus commune au sud de la Loire et en Bretagne.

Statut de protection

Directive Habitats	Convention de Berné	Protection nationale	Liste rouge nationale
Oui, Annexe II	Oui, Annexe II	Oui	Oui, Espèce en danger

Distribution sur le site

Déjà citée à proximité du site, sa distribution sur la Montagne Limousine est mal connue. Cette espèce n'a pas été retrouvée lors des prospections réalisées pour la rédaction de ce document d'objectifs, mais les habitats qu'elle utilise sont présents.

Menaces

La principale menace pour cette espèce est la fragmentation de son habitat due principalement au drainage des prairies humides et à l'utilisation d'engrais. Sous l'effet de ces deux facteurs, la plante hôte de la chenille disparaît, et par conséquent le papillon aussi.

Objectifs de gestion

La préservation des populations de Damier de la Succise sur le plateau de Millevaches, passe par le maintien de méthodes agricoles extensives et la limitation des drainages.

5. Le Lucane Cerf-volant

Ecologie, description, répartition

- Ordre des Coléoptères
- Famille de Lucanidés

Le Lucane est un des plus gros insectes d'Europe, certains mâle dépassant la taille de 8 cm. L'ensemble du corps est brun foncé à noir. L'espèce montre un dimorphisme sexuel très accusé. Les mâles ont des mandibules très développées, portées par une tête plus large que le prothorax. En France, pour une personne exercée, il n'y a pas de risque de confusion.

La période d'apparition des adultes, de la fin du printemps à l'été, est relativement courte. Cette période ne peut être définie précisément, car elle est dépendante des conditions météorologiques. Les adultes ont une période d'activité essentiellement crépusculaire et nocturne, et ils se nourrissent des sécrétions de diverses plantes. Les femelles pondent leurs œufs dans les bois blessés, mort ou sénescents.

Les larves se développent dans le terreau de bois de feuillus très divers. La durée de développement est longue généralement de 5 ans. L'insecte adulte reste dans sa coque pendant l'hiver et jusqu'à la fin du printemps.

Il faut préciser que le Lucane Cerf-volant ne se développe que dans le bois mort et ne constitue donc pas de menace pour la production forestière. Il est témoin de l'état de toute une faune inféodée à l'écosystème forestier, et aux bois morts et en décomposition.

Le Lucane Cerf-volant est répandu dans toute l'Europe, sauf au Nord. Il a cependant disparu des Pays-Bas, du Danemark, et d'une grande partie du Royaume Uni.

En Limousin, l'espèce est bien représentée sur l'ensemble de la région, mais semble moins commune au dessus de 600 mètres.

La disparition de cette espèce dans des zones de fortes perturbation d'origine humaine (artificialisation des milieux, agriculture et exploitation forestière intensives, reboisement en essence exotique...) a montré sa grande sensibilité et sa faible résistance face aux modifications de son biotope. Cela justifie donc son inscription à l'annexe II de la Directive.

Statut de protection

Directive Habitats	Convention de Berne	Protection régionale	Liste rouge européenne
Oui, Annexe II	Oui, Annexe II	Oui	Oui, Espèce en danger

Distribution sur le site

Le Lucane Cerf-Volant a été observé près du bois de Crozat, et sur le rivage est du lac de Vassivière. Les Hêtraies du site et les petits bosquets d'arbres anciens sont des milieux favorables pour cette espèce.

Menaces

La principale menace est la disparition de son habitat, notamment des arbres morts tombés au sol, des vieux arbres creux ou des vieilles souches de feuillus.

Objectifs de gestion

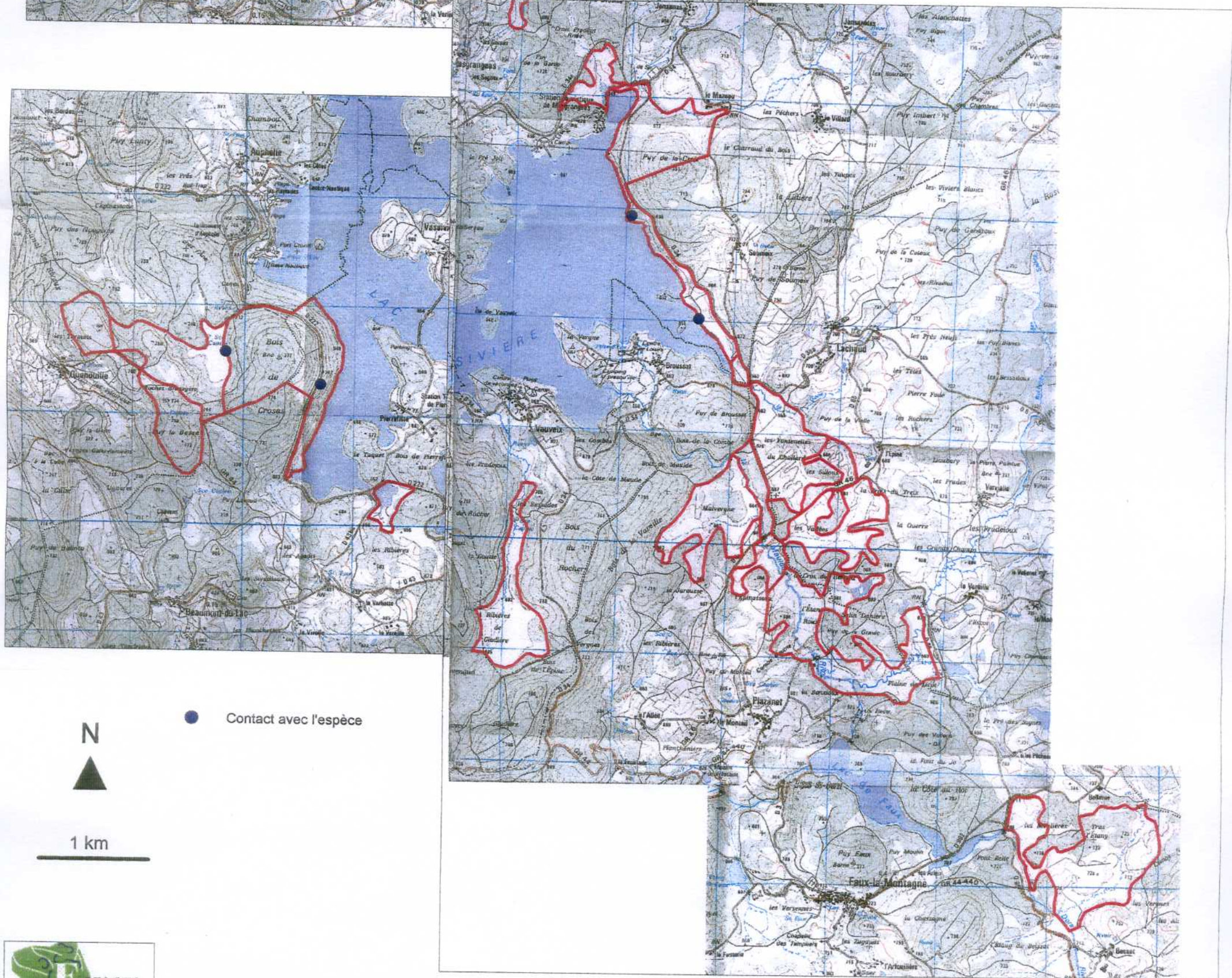
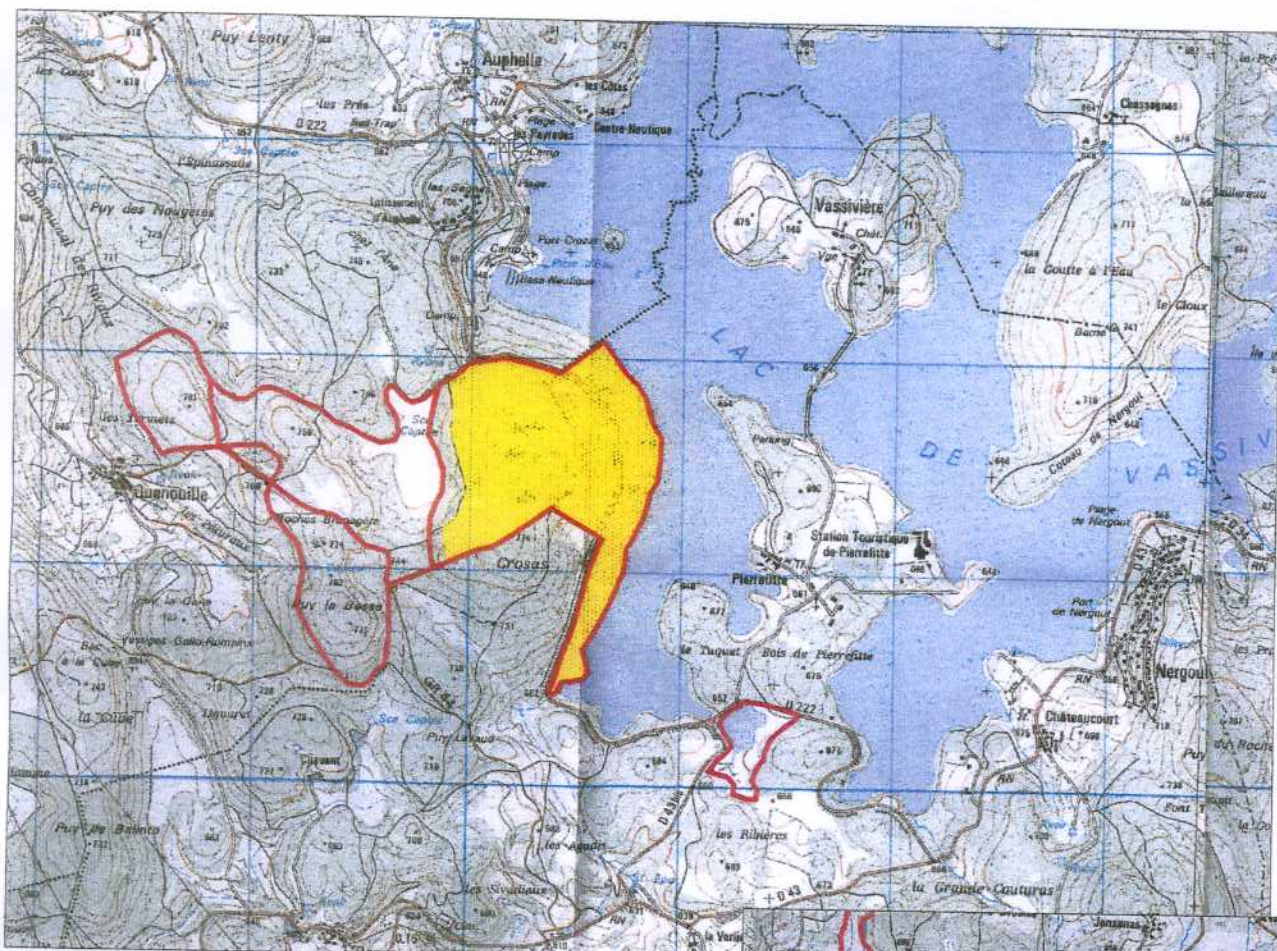
En milieu forestier, la conservation de cette espèce demande le respect du fonctionnement des écosystèmes forestiers et de la biodiversité générale du biotope. Il est nécessaire, pour le maintien de l'espèce, de conserver des îlots de forêts âgées, et des troncs morts de bonne taille.

En milieu agricole, le maintien de haies avec des arbres âgés sénescents est favorable à l'espèce.

Page suivante : cartographie du Lucane Cerf-Volant sur le site.

Landes et zones humides autour de Vassivière

Le Lucane Cerf-volant sur le site Natura 2000



B. Les autres espèces remarquables

1. Oiseaux

a) Le Bruant fou

Cet oiseau fréquentant les landes sèches a été observé à plusieurs reprises pendant sa période de nidification, dans plusieurs secteurs du site Natura 2000. Sa présence est importante, et le maintien des milieux qu'il fréquente est à préconiser.

b) L'Engoulevent d'Europe

Cet oiseau s'observe au crépuscule lorsqu'il chasse les insectes dans les milieux ouverts. Il niche notamment dans les landes. Il connaît une diminution importante de ses effectifs. Cela est dû à la destruction de ses milieux de reproduction et à la diminution de ses proies (insectes). L'espèce est rare en Limousin. Elle a été observée sur plusieurs secteurs, avec parfois des comportements attestant de la reproduction sur le site. Cette espèce exige le maintien de milieu de landes ouvertes.

c) La Pie-grièche grise

La Pie-grièche grise est une espèce rare utilisant les landes sèches et les fruticées à Genévrier pour nicher et se nourrir. Plusieurs contacts avec l'espèce ont été établis, et un couple défendant son territoire a été observé sur un secteur, ce qui atteste de la reproduction de cet oiseau sur le site.

d) Le Balbuzard pêcheur

Le Balbuzard pêcheur, rapace s'alimentant essentiellement de poissons, a connu une importante régression de son aire de répartition, depuis le milieu du XIXème siècle. Sa protection légale a permis d'enrayer la chute des effectifs, et d'aboutir à une première nidification en France en 1984.

40 couples nichent actuellement en France, la majorité en Corse. Bien représenté en Europe du Nord, l'espèce est très localisée en Europe de l'Ouest et du Sud.

Des individus ont été observés posés ou chassant, lors des passages migratoires, sur le rivage Est du lac de Vassivière.

2. Reptiles

a) Le Lézard vivipare

Le Lézard vivipare est le reptile le plus septentrional du monde. Ce petit lézard fréquente les tourbières, landes humides, molinaies, forêts claires et humides, que les zones soient pâturées ou non. L'humidité du milieu et l'ensoleillement constituent les facteurs déterminants de son biotope. Les densités moyennes par hectare sont de l'ordre de 100 à 200 individus. Cette espèce se rencontre principalement dans les tourbières, où nous l'avons souvent observée.

b) La vipère péliade

C'est une espèce nordique. Elle fréquente les milieux humides et froids. Les mâles sont territoriaux. La distance entre deux individus est souvent supérieure à 200 m. Cette espèce a souvent été observée sur le site, dans les tourbières.

3. Insectes

a) La Cordulie arctique

Cette libellule d'affinité boréale connaît un développement larvaire dans les fosses de tourbage couvertes d'un épais tapis de Sphaignes gorgé d'eau ou dans les bas-marais riches en Sphaignes. Cette spécificité écologique en fait une espèce rare en France. En Limousin, l'espèce est cependant moins rare, notamment sur le plateau de Millevaches, riche en tourbières.

Des exuvies ont été trouvées sur plusieurs secteurs, et un accouplement a été observé.

Pour cette espèce rare et patrimoniale, les zones favorables doivent être préservées.

b) Le Sympetrum noir

C'est également une espèce de libellule d'affinité boréale. Elle est présente dans une grande partie de l'Europe du Nord, et disparaît au sud du Massif central.

C'est une espèce patrimoniale, qui a été observée dans plusieurs secteurs du site.

c) La Leucorrhine douteuse

Cette espèce de libellule est rare en Limousin. Lors d'une étude de la Société Limousine d'Odonatologie, en 1996, elle n'a été contactée que dans une seule tourbière : Ribière de Gladière. C'est une espèce patrimoniale du site.

Pags suivante : cartographies des espèces animales remarquables du site.

4. Flore

a) Le Lycopode en massue

Cette plante vivace des landes à Callune fait partie de la famille des fougères. Elle s'installe parfois en pionnière sur des lisières forestières, mais pousse généralement à découvert, au milieu des landes sèches.

Cette espèce est en régression en Limousin, et elle a disparu de nombreuses localités. Devenue rare, elle est protégée dans la région.

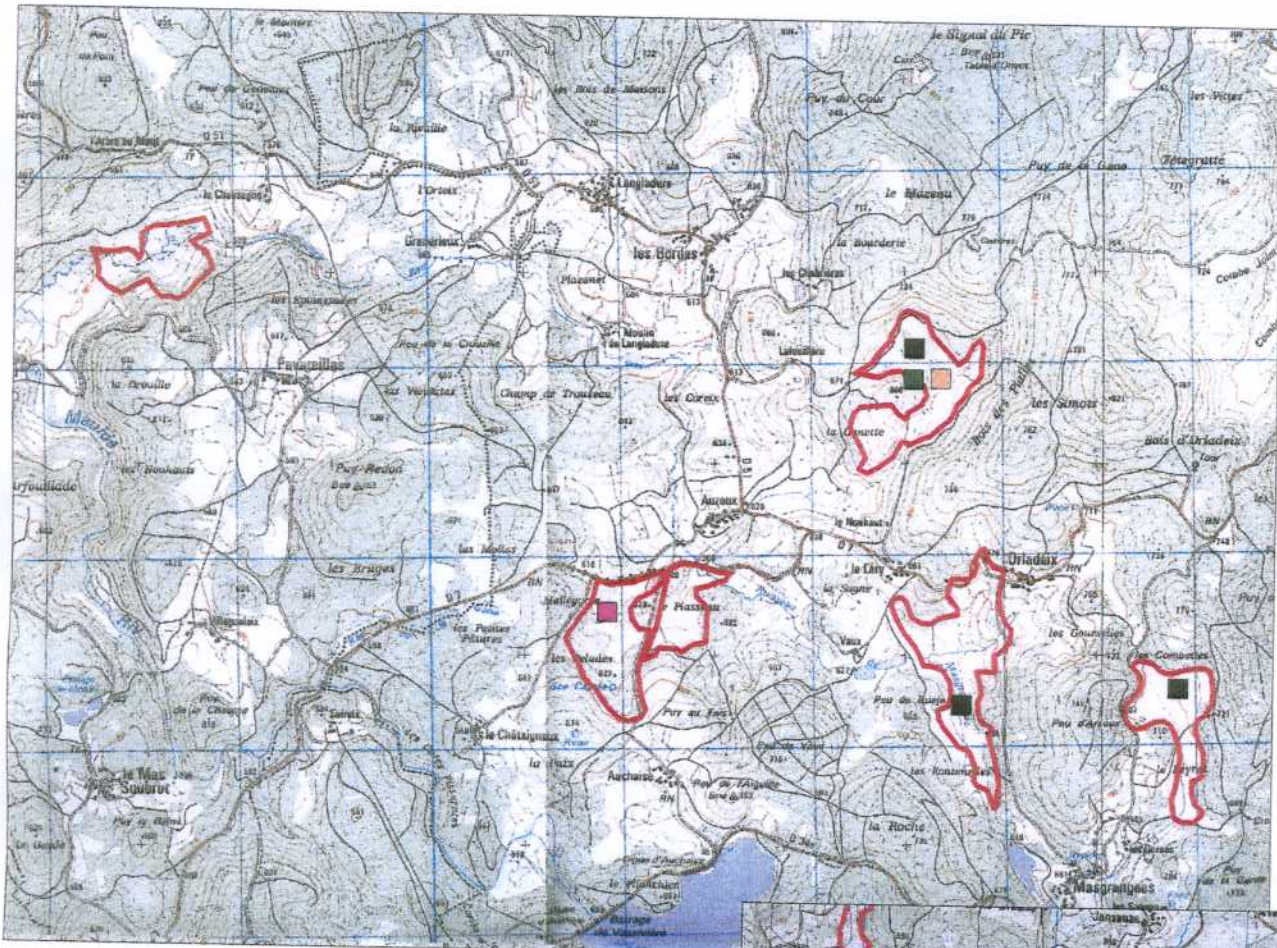
Elle est présente dans plusieurs secteurs de landes du site, mais de façon très localisée.

b) Le Lycopode inondé

Cette plante vivace, pionnière, croît sur les zones dénudées des tourbières. Elle peut être immergée en début de saison, et est sensible à la concurrence. Elle est disséminée dans toute la France, mais est en forte régression du fait de la disparition de son milieu (les zones de tourbe à nue). Cette espèce de fougère protégée en France, est inscrite comme prioritaire au Livre Rouge de la Flore Menacée de France. Elle est rare est très localisée en Limousin. Deux stations de cette espèce sont connues sur le site.

Landes et zones humides autour de Vassivière

Les espèces animales remarquables sur le site Natura 2000



- Site Natura 2000
- Bruant fou
- Engoulevent
- Pie grièche grise
- Balbuzard pêcheur
- Lézard vivipare
- Vipère péliade
- Cordulie arctique
- Sympétrum noir
- Leucornine douteuse



N

1 km



c) Le Carex à peu de fleur

Cette espèce boréale des tourbières à Sphaignes se développent dans des zones de tourbières très actives, voire dans des bas-marais. Cette espèce est rare et localisée en Limousin. Une seule station était connue en Creuse et aucune en Haute-Vienne, dans l'Atlas de la Flore du Limousin. Trois nouvelles stations en Creuse, et une en Haute-Vienne ont été trouvées lors des inventaires sur le site.

Cette espèce est protégée en Limousin.

d) La Droséra à feuilles rondes

Cette plante carnivore se développe dans les tourbières acides de l'étage inférieur à alpin. Elle pousse généralement sur les tapis de Sphaignes. Elle forme parfois des peuplements abondants dans ces stations. Rare en France, elle est en forte régression depuis un siècle, suite à la destruction de ses habitats. C'est cependant une plante facile à observer dans les tourbières et prairies tourbeuses du site.

Elle est protégée et est inscrite comme espèce à surveiller dans le livre rouge de la flore menacée de France.

e) La Droséra à feuilles intermédiaires

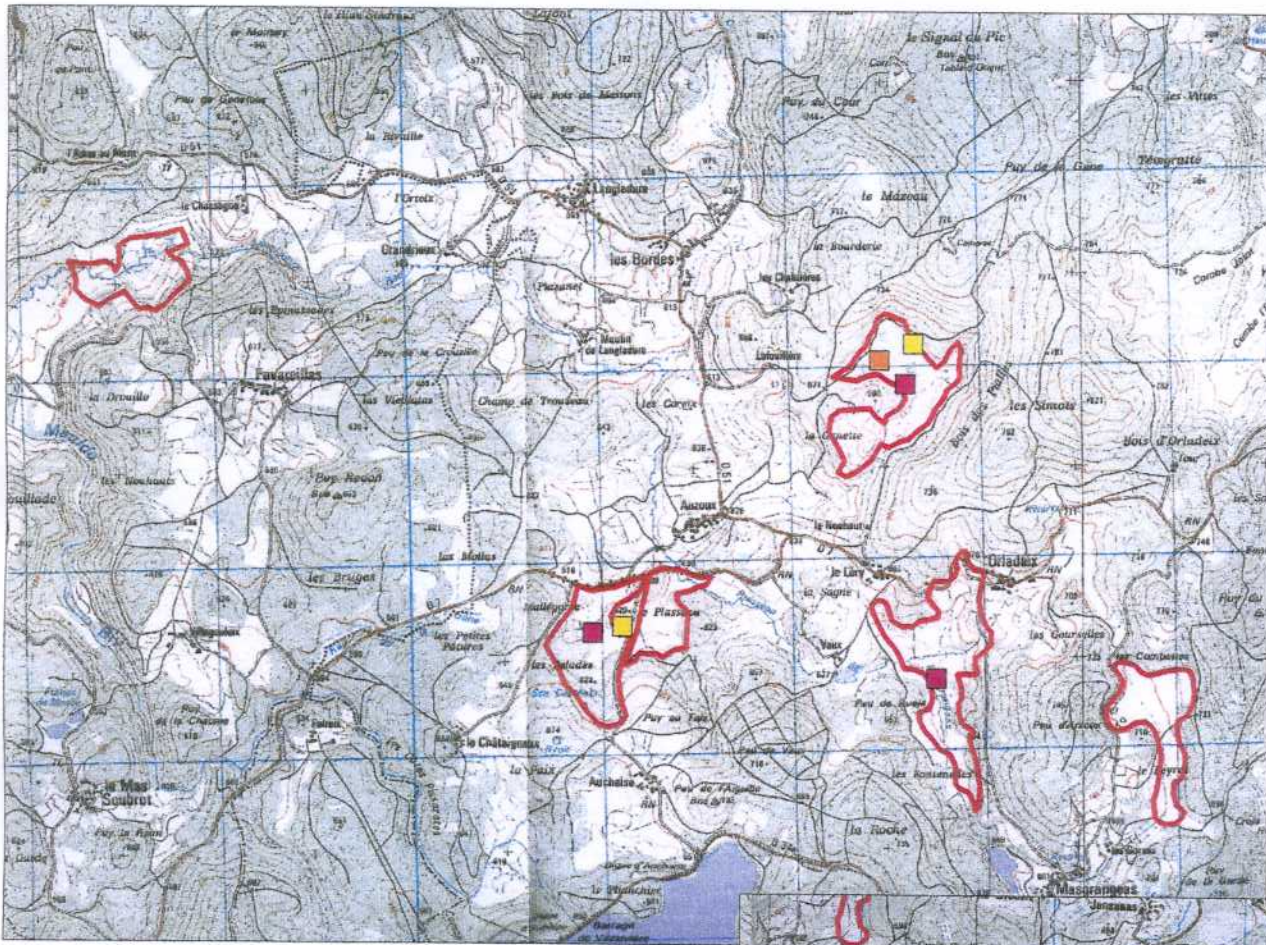
Il s'agit d'une plante carnivore vivant dans les tourbières, généralement sur la tourbe nue des dépressions temporairement inondées. Elle est moins abondante que l'espèce précédente. Toutefois, il existe de nombreuses stations sur le site, mais souvent limitées à quelques mètres carrés.

Elle est protégée et est inscrite comme espèce à surveiller dans la livre rouge de la flore menacée de France.

Page suivante : cartographie des espèces végétales remarquables du site.

Landes et zones humides autour de Vassivière


Les espèces végétales remarquables sur le site Natura 2000



 Site Natura 2000

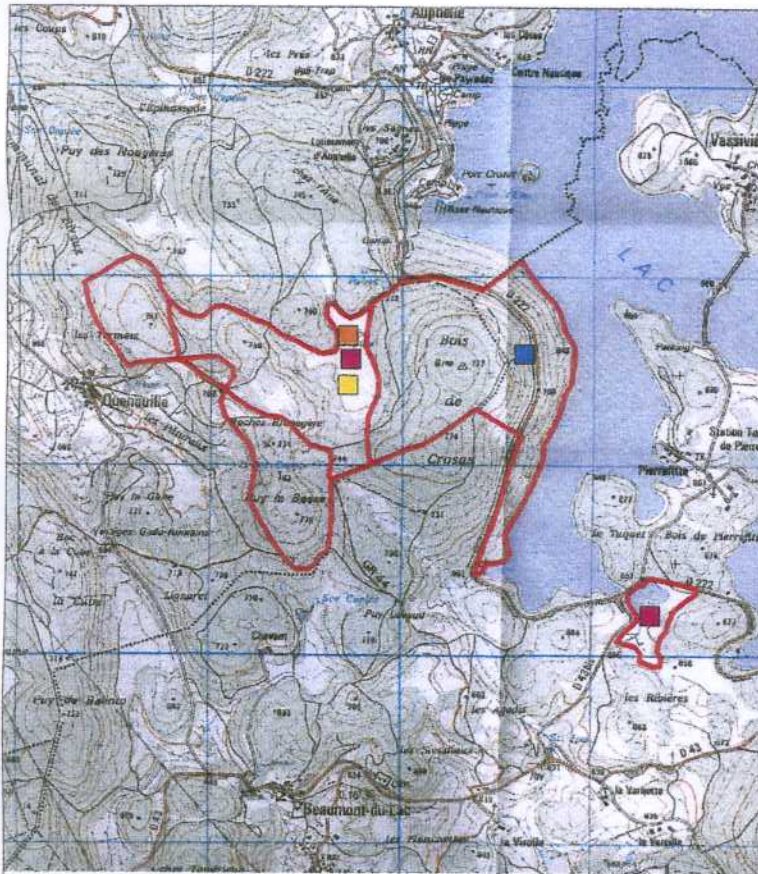
 Lycopode à massue

 Lycopode inondé

 Carex à peu de fleur

 Droséra à feuilles rondes

 Droséra à feuilles intermédiaires



N



1 km

